

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Collège SAINT JEAN BAPTISTE DE LA
SALLE
Charleville Mézières (08)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0080084Y_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents



Déploiement national

Collège Saint Jean Baptiste de la Salle Charleville Mézières (08)

Note de Première Phase (NPP)

N° 0080084Y_RNPP



ERG 11ME296Aa	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	V PUJOL : 	Chargée d'études
Vérificateur	F NESPOUX : 	Chef de projet
Approbateur	S. GORI : 	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le collège Saint Jean Baptiste de la Salle est localisé au n°20 de la rue Madame de Sévigné, au sein d'un quartier à dominante résidentielle dans le centre-ville de Charleville Mézières (08).

Ce collège accueille 680 adolescents, âgés de 11 à 16 ans, encadrés par le personnel éducatif de l'établissement, ainsi qu'un logement de fonction. Il s'étend sur une surface d'environ 4 700 m² qui comprend :

- Un bâtiment A, ancien, doté de 2 étages, comportant des salles de classes, des bureaux administratifs, le réfectoire et un CDI. Ce bâtiment présente également un sous-sol partiel sous les cuisines accueillant une chaufferie et des réserves ;
- Un bâtiment B, doté de deux étages, sans sous-sol ni vide sanitaire, accueillant des salles de classes ;
- Un bâtiment C, doté d'un étage, sans sous-sol ni vide sanitaire, accueillant des salles de classes, un gymnase et une chaufferie ;
- Un ensemble de deux bâtiments séparés par une cour intérieure, appelé bâtiment D. Cet ensemble est doté d'un étage et ne comporte ni sous-sol, ni-vide sanitaire. Une partie de ces locaux a accueilli un centre de formation qui vient d'être récemment délocalisé et vient d'être intégrée au collège. Ces locaux sont pour le moment inoccupés et l'usage futur n'est pas encore bien défini ;
- Un logement de fonction accueillant la conciergerie doté d'un étage et d'une cave ;
- Une cour de récréation extérieure, entièrement recouverte d'enrobé avec quelques espaces verts d'ornementation. Ces espaces verts sont surélevés par rapport à la cour et sont constitués de terres d'apport dont l'origine n'est pas connue.

La visite de l'établissement a permis de constater l'absence de jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été observé lors de la visite. L'état général des bâtiments est globalement bon.

Résultats des études historiques et documentaires

C'est la superposition du collège avec une ancienne fonderie répertoriée dans BASIAS (site BASIAS n° CHA0850175) qui a motivé son intégration dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que le collège a été créé en 1942. Constitué d'un seul bâtiment (Bâtiment A), le collège s'est très vite agrandi avec la création de locaux supplémentaires (Bâtiment B et C), et plus récemment l'intégration d'une partie du bâtiment D qui accueillait auparavant un centre de formation.

Les recherches historiques ont permis de montrer que les installations de la fonderie qui a motivé le diagnostic étaient en réalité localisées à plus de 2 km de l'établissement scolaire. Cette fonderie était une extension d'une fonderie déjà existante située 24 rue de Chanzy à environ 1,5 km au nord-est du collège. Les locaux sis 24 rue de Madame de Sévigné, en partie superposés à l'établissement ont abrité des bureaux et un garage appartenant aux propriétaires des deux fonderies précitées.

Trois sites BASIAS ont également été recensés à moins de 100 m de l'établissement scolaire. Il s'agit :

- d'un garage automobile (CHA0805017), contigu aux locaux du collège accueillant les adolescents (notamment bâtiment C) ;
- d'une fonderie de bronze et de cuivre (CHA0805016), située à environ 60 m de l'établissement ;
- d'un petit atelier de fabrication de produits d'entretien abrasifs pâteux ou liquides de 30 m² (CHA0805122), comportant des stockages de pétrole et d'ammoniac, localisé à environ 100 m au nord du collège.

D'autres anciens sites industriels, disposant éventuellement de cheminées au vu de leurs activités (fonderies et usine à gaz), ont été identifiés dans l'environnement plus éloigné du collège (à plus de 100 m de celui-ci).

Aucune autre activité industrielle susceptible d'avoir influencé la qualité des milieux au droit du collège n'a été recensée lors de l'étude ni lors de la visite de site.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique de la zone fait état de la présence d'une nappe peu profonde (environ 10 m de profondeur) au droit du collège, s'écoulant vers le sud en direction la Meuse.

Aucune utilisation avérée de la nappe n'a été recensée à proximité de l'établissement scolaire.

Ainsi, au regard du sens d'écoulement de la nappe, seul l'atelier de fabrication de produits d'entretien abrasifs pâteux ou liquides se trouve en amont hydraulique de l'établissement. Tous les autres anciens sites industriels se trouvent en latéral ou aval hydraulique du collège.

Influences potentielles de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'un collège, avec logement de fonction et présence d'espaces verts d'ornementation, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS :

La présence d'un site BASIAS contigu au collège, d'un site BASIAS en amont hydraulique de l'établissement ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces anciens sites industriels sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments du collège. Ce scénario est donc retenu.

- L'ingestion de sols par les enfants résidents du logement de fonction :

Ce scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels est retenu en raison de la présence potentielle d'enfants en bas âge dans le logement de fonction du collège, et de l'identification de plusieurs anciens sites BASIAS dont les activités sont reconnues émettre des poussières (fonderies et usine à gaz). Ce scénario est donc retenu.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversent pas l'emprise des sites BASIAS. La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de composés au travers des canalisations n'est pas retenue. Ce scénario n'est donc pas retenu.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement et la qualité des sols superficiels, nous proposons que le collège Saint Jean Baptiste de la Salle (ETS n°080084Y) à Charleville Mézières (08) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les investigations de phase 2 seront menées sur les milieux :

- air du sol sous la dalle des bâtiments A, B et C ;
- sols superficiels au droit des espaces verts d'ornementation dans la cour extérieure ;

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».